

Mairie du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne)

ARRÊTE DU MAIRE



ARRETE N° 2022-377

Délégation de signature à Renaud NEUSIUS

Directeur de la Relation Citoyen

Le Maire du Kremlin-Bicêtre,

- Vu le décret n° 2017-270 du 1<sup>er</sup> mars 2017,
- VU les articles L 2122-32 et R 2122-10 du Code général des collectivités territoriales,
- Vu le code civil,

ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** Délégation de signature est donnée à Monsieur Renaud NEUSIUS, Attaché principal, pour exercer toutes les fonctions assurées par le Maire en sa qualité d'officier d'état civil en vertu des articles R2122-10 et L2122-32 du code général des collectivités territoriales et à l'exception de celles prévues à l'article 75 du code civil.

**ARTICLE 2 :** Cette délégation est exercée sous la surveillance et la responsabilité du Maire et, en l'absence ou cas d'empêchement, de ses adjoints.

**ARTICLE 3 :** La présente délégation subsistera tant qu'elle ne sera pas rapportée.

**ARTICLE 4 :** Le Directeur Général des Services de la Commune est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 5 :** Le présent arrêté sera adressé :

- à la Préfète du Val-de-Marne
- au Procureur de la République
- et notifié à l'intéressé pour exécution

Spécimen de signature :

Fait au Kremlin-Bicêtre, le 12/09/2022

Le Maire  
Jean-Luc LAURENT

